

Aubagne : les Assises de la santé s'invitent chez les patients

La 8e édition aura lieu mardi à l'Espace des libertés à 18 h 30. Les nouvelles "offres de soins à domicile" du territoire aubagnais y seront présentées

C'est un rendez-vous attendu des professionnels de santé, mais pas seulement. Depuis huit ans désormais, les Assises de la santé abordent des thèmes différents, avec un but identique : informer la patientèle sur les dernières offres dans le domaine médical. L'événement, mis en place par la Ville est accompagné de différents partenaires : le Centre hospitalier d'Aubagne, l'hôpital privé La Casamance, ainsi que les cliniques Provence-Bourbonne et Saint-Michel. Cette année, on peut également citer Kedge Business School, puisque Corinne Grenier, qui ouvre ces assises, y est professeur. " Nous avons aussi travaillé avec l'Association des professionnels pour l'innovation en santé (Apis), et Handident ", complète Magali Roux, adjointe déléguée à la santé.

Au menu ce mardi, " les offres de soin à domicile ", décryptent les organisateurs. Des tables rondes sont prévues au sujet de l'hôpital de jour et la prise en charge des malades. En seconde partie, l'équipe abordera la question du dispositif mobile à domicile. " Aujourd'hui, nous évitons les hospitalisations de longues durées. De nombreux Aubagnais, et même Marseillais, qui se font soigner sur le territoire, ne sont pas au courant de ces actualités ", affirme Laurent Suzan, infirmier libéral.

Et pourtant, elles existent bel et bien. Un exemple ? Sylvie Rodriguez pointe notamment du doigt les sorties précoces de la maternité. Un programme d'accompagnement spécial a été mis en place dans les hôpitaux. Une manière pour les futures mamans de rapidement retrouver leur cocon, en toute sécurité. Mais aussi, pour les résidents d'Ehpad, la possibilité d'avoir accès à des soins dentaires, d'où le partenariat avec Handident pour cette édition.

Nous parlerons bien sûr de toutes les avancées numériques que la santé a connues ces dernières années. Avant, l'évolution dans ce domaine pouvait mettre jusqu'à 20 ans. Désormais, tous les 5 ans, il y a de grandes nouveautés ", avance l'infirmier libéral. À l'échelle nationale, il évoque la Carte vitale qui va progressivement être déployée dans tout le pays - le gouvernement a publié un décret à ce sujet le 28 décembre 2022. Et localement, ce qui est important pour les organisateurs, " c'est de faire le lien entre les hôpitaux et la ville ". Pour cela, ils entendent créer une connexion par le biais de différents événements, comme Octobre rose il y a quelques mois.

Un lieu de rencontre

Magali Roux ajoute que des acteurs d'établissements privés comme publics prendront volontairement la parole à l'Espace des libertés. " Nous avons fait le choix de donner le même temps de parole aux personnels médical et paramédical. " Émilie Prévot, kinésithérapeute à La Bourbonne, évoquera alors la télé réadaptation. Le public aussi aura l'occasion de se faire entendre puisque

le micro leur sera tendu entre chaque table ronde. Ainsi, des débats pourront avoir lieu, et " aucune question ne restera sans réponse ", assurent les élus. D'autant qu'un cocktail dînatoire est aussi au programme, afin que chacun puisse rebondir sur les sujets mis sur la table.

L'année dernière, nous sommes tous restés jusqu'à minuit sur place. Preuve que c'est un temps de rencontre attendu, qui a le mérite d'exister ! ", rappelle Laurent Suzan. Les assises de la santé existent depuis 2015, Gérard Gazay (LR), le maire d'Aubagne, les avait créés dans le but de mettre en avant les intervenants professionnels des secteurs publics, privés et libéraux.

Mardi 7 février à 18 h 30 à l'Espace des libertés, entrée libre.

Et aussi Trouver un médecin : mission impossible ?



https://production-laprovence.twic.pics/v1/crop=1572x890@0x54/cover=993x520/image:media/hermes/20230204/20230204_1_2_5_1_1_obj27545752_1.jpg

Valérie Morinière, adjointe déléguée à la vie associative, Magali Roux, déléguée à la santé, Laurent Suzan, infirmier libéral, et Maddy Martin, chargée de mission santé à la Ville. Photo I.n.

Par Léa NICOSIA

